

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Lyon-Label-municipal-Ville-equitable-et-durable,2487.html>

Plus de 80 structures sont déjà labélisées

Lyon invente le premier label développement durable municipal

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés




Depuis le 12 février, Lyon est la première ville en France à décerner son propre label "développement durable". Ce label est destiné à tous les lieux de consommation engagés dans une démarche équitable et responsable vis à vis de l'environnement et des citoyens. Des entreprises, des associations et des coopératives ont ainsi été sélectionnées sur tout le territoire de la commune. Parmi les 89 lauréats, citons un pressing écologique, un centre de lutte contre le cancer, une entreprise d'impression numérique ou encore une société de coursiers. Par ce label, la Ville de Lyon souhaite encourager sur son territoire le développement d'entreprises sur des secteurs d'activités éco-responsable. Ce label doit aussi permettre aux consommateurs de s'orienter plus facilement grâce à la publication d'un guide papier et web (en ligne dès juin).

Qui est "labellisable" ? PME, TPE (moins de 10 salariés) et autres structures, publiques et privées, les associations, les coopératives ... A partir du moment où ils s'engagent, tous les lieux sont susceptibles de recevoir ce label.

Un grand nombre de secteur d'activité est concerné : Transport - Alimentation - Hôtellerie et restauration - Instituts cosmétiques (produits bio ou naturels) - Services à la population ou aux entreprises - Services financier (banques, structures de micro-crédit) - Activités touristiques (tourisme solidaire)... Et bien d'autres encore. La liste est ouverte et attend d'être complétée par les initiatives de chacun.



Sur quels critères le label Lyon Ville équitable et durable est-il décerné ?

3 critères sont retenus :

-  Une consommation durable et équitable
-  Un respect de l'environnement
-  Une prise en compte de l'utilité sociale

Les critères sont évalués à l'aide d'une grille et soumis au comité des sages composé d'organismes indépendants et reconnus : Max Havelaar, PFCE, l'ADEME, l'AFNOR, CRESS et PROMESS. C'est une première en France.

Les structures intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature dès à présent à l'adresse suivante : DECA - Service Entreprises et Artisanat - Mairie de Lyon - 69205 Lyon cédex 01.

-  Télécharger le dossier de candidature (.doc - 320 Ko) [en cliquant ici](#).
-  Télécharger la liste des premières structures labellisées (PDF - 150 Ko) [en cliquant ici](#).